



Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES Direction régionale des Finances publiques de la Réunion 7 avenue André Malraux CS 21015 97744 ST DENIS CEDEX 9 Saint-Denis, le 2 novembre 2023

Décision portant nomination aux fonctions de conciliateur fiscal départemental et conciliateur fiscal adjoint

L'administrateur de l'État du grade transitoire, directeur régional des finances publiques de La Réunion

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 396 A et 410 de son annexe II ;

Vu le décret n°2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret en date du 3 octobre 2023 portant nomination de M. Ludovic ROBERT, administrateur de l'État du grade transitoire, dans l'emploi de directeur régional des finances publiques de La Réunion;

décide:

Article 1er : Sont désignés :

- > Conciliateur fiscal départemental
 - **M.** Hamadi LASSOUED, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division du contrôle, du recouvrement et de la sécurité juridique;
- > Conciliateur adjoint

Mme VIRANAICKEN Audrey, inspectrice principale des finances publiques, à la division du contrôle, du recouvrement et de la sécurité juridique, responsable de la sécurité juridique ;

La présente décision annule et remplace la décision en date du 18 octobre 2023.

Article 2: La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Saint-Denis, le 2 novembre 2023

Ludovic ROBERT